



## Crozon – Châteaulin – Châteauneuf-du-Faou

# Pêcheurs plaisanciers : une amicale en bonne santé

**Crozon** — Les vœux ont été l'occasion de revenir sur plusieurs inquiétudes des pêcheurs, les activités et un projet de blocs de mouillage.

Samedi, le président de l'APPCM (Amicale des pêcheurs plaisanciers de Crozon-Morgat), Pierre Colin, a invité les adhérents pour les traditionnels vœux : « **Nous sommes 180 au sein d'une association dynamique. Vous pouvez retrouver les activités que nous proposons tout au long de l'année sur notre revue.** »

### Inquiétudes

Pierre Colin a ensuite énuméré ses inquiétudes. Tout d'abord sur la pêche au bar : « **La législation a changé un peu : nous pouvons pêcher deux bars par personne et par jour au lieu d'un. Ce qui me gêne, c'est qu'au nord du 48<sup>e</sup> parallèle, il est autorisé de pêcher deux avec un repos biologique de décembre à fin février mais au sud, ils ont le droit toute l'année ! L'interdiction de pêcher le bar au filet me gêne : on le remet à l'eau ? C'est peut-être un premier pas vers une utilisation moins fréquente et peut-être l'interdiction.** » La pêche à la sardine reste une autre préoccupation : « **Les bolincheurs viennent en fond de baie pêcher la sardine. Ils peuvent remonter jusqu'à 140 tonnes pendant la nuit.** » Un rapport du parc marin fait état de beaucoup d'alevins en fond de baie mais beaucoup ne deviennent pas adultes. Pierre Colin



Pierre Colin a fait part de ses inquiétudes mais a également souligné la bonne santé et la dynamique de l'amicale.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

souhaiterait que le parc marin présente une conférence sur ce sujet.

### Un projet de blocs de mouillage

Pierre Colin a été surpris d'assister à un exposé sur les herbiers par la fédération maritime de la baie de Douarnenez : « **Ils ont pour projet d'installer des blocs de mouillage expérimentaux pour amarrer les bateaux au**

niveau de l'île vierge. Une vingtaine de coffres sera immergée. Nous n'aurons plus le droit de jeter l'ancre mais je n'ai pas beaucoup d'informations sur le sujet. »

### Nouveauté

La pêche à pied fait partie des activités de la FNPP (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers) : « **Nous**

souhaiterions développer en proposant le ramassage des algues alimentaires. » Le président souhaite réitérer la balade en bateau et le pique-nique avec les jeunes de l'association La Jeunesse crozonnaise. La cotisation reste à 20 € mais le président a suggéré de l'augmenter de 5 € à la prochaine assemblée générale en juillet.